

Département du  
NORD

Arrondissement de  
DOUAI

Canton d'ANICHE

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de DECHY

Délibération N°2023-04-28



Le **douze avril deux mille vingt-trois** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de DECHY s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Michel SZATNY** à la suite d'une convocation régulière envoyée le 04 avril 2023, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

**Etaient présents** : Mesdames, Messieurs : Jean-Michel SZATNY, Estelle MOUY, Donatien DUCATILLION, Thérèse PARISSEAUX- VITALI, Paul-Noël LEFEBVRE, Stéphane SALAH, Patricia DELCOURT-DELEAU, Didier LECOMTE, Corinne TABAKA-DAUBRICOURT, Cindy DE RYCKE, Jean-Marc DUCATILLION, Marie-France ROGER, Hugues WARUSFEL, Didier FULGEROT, Cindy MERY, Christophe CAUMONT, Catherine LEFEBVRE, Charles VAILLANT, Laëtitia TAILLE-BIJI, Saïd NACER, Séverine DERUDAS,

**Etaient représenté(e)s** : Madame Monique PASTORET (procuration donnée à Madame Estelle MOUY), Monsieur Mohamed IDRAHOU (procuration donnée à Monsieur Stéphane SALAH), Monsieur Eric HALLERS (procuration donnée à Monsieur Didier FULGEROT), Madame Christelle POULAIN (Procuration donnée à Madame Patricia DELCOURT), Monsieur Abdelaziz GUERTIT (Procuration donnée à Monsieur Saïd NACER), Monsieur Gilles TUROTTE (procuration donnée à Madame Séverine DERUDAS), Monsieur Philippe MAUPIN (procuration donnée à Donatien DUCATILLION)

**Était Absente** : Madame Rabiah ARABEN

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-France ROGER

## **Tarifs de l'école de musique**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que depuis 2015, les tarifs de l'école de musique municipale n'ont pas été revalorisés.

Il propose de revaloriser les tarifs comme suit :

- une augmentation de 5 € pour les tarifs dechynois
- une augmentation de 10 € pour les tarifs extérieurs

Les tarifs après la revalorisation :

	*1 <sup>er</sup> instrument (à partir de 6 ans)	*2 <sup>ème</sup> instrument	Jardin musical/Eveil/ Initiation (de 4 à 6 ans)
1 <sup>ère</sup> inscription	Tarifs dechynois : 50€ Tarifs extérieurs : 100€	Tarifs dechynois : 65€ Tarifs extérieurs : 130€	Tarifs dechynois : 35€ Tarifs extérieurs : 70€
2 <sup>ème</sup> inscription (A partir du 2 <sup>ème</sup> enfant de la même fratrie)	Tarifs dechynois : 35€ Tarifs extérieurs : 70€	Tarifs dechynois : 50€ Tarifs extérieurs : 100€	Tarifs dechynois : 25€ Tarifs extérieurs : 50€
3 <sup>ème</sup> inscription (A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant de la même fratrie)	Tarifs dechynois : 25€ Tarifs extérieurs : 50€	Tarifs dechynois : 40€ Tarifs extérieurs : 90€	Tarifs dechynois : 20€ Tarifs extérieurs : 40€

\*Inclus : cours de formation musicale + Pratique collective  
L'école de musique met à disposition des instruments pour la location sous réserve de disponibilité du parc instrumental. Le montant est fixé à 25€ par an (Dechy/hors Dechy) par instrument loué. Le droit d'usure pour les classes de piano et de percussion est fixé à 25 €.

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,  
à l'unanimité,**

**ACCEPTE** la revalorisation des tarifs de l'école de musique comme indiqué ci-dessus.

**Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme  
Le Maire**

**Télétransmis le 20 avril 2023  
Publié sur le site de la ville le 20 avril 2023**